

de Poitou et fils du roi Jean, en 1360. Une rue de Riom porte encore son nom.

Quant au chapitre de la Sainte-Chapelle, il fut créé par une bulle du 14 avril 1489. Il a été fondé par Pierre de Bourbon, duc d'Auvergne, et Anne de France, sa femme. Suivant l'acte de fondation, ce chapitre devait être composé d'un trésorier, de onze chanoines, de quatre semi-prébendés, deux sacristains et quatre enfants de chœur.

Indépendamment du chapitre de la Sainte-Chapelle, et plus anciens que lui, existaient encore à Riom deux autres chapitres, celui de Saint-Amable et celui de Marthuret. GABRIEL SÉGUIN.

Talleyrand a-t-il été étranglé? (XXX, 399.) — Rien, dans la note du docteur Véron, ne me fait supposer que Talleyrand ait succombé à quelque violence. A ses derniers moments, les muscles de la nuque, déchiquetés par un anthrax, soutenaient à peine la tête. Celle-ci penchait en avant de tout son poids, condition fâcheuse pour la respiration, d'autant que le larynx pouvait encore se trouver comprimé par la tuméfaction des parties voisines. Il me semble, alors que, si Talleyrand fut un peu étranglé, sa maladie seule a été la cause de cet accident. T. PAVOR.

Le génie peut-il s'acquérir? (XXX, 400.) — Je crois que nos qualités ne sont pas de véritables acquêts. Souvent, nous les avons sans grands efforts. En tout cas, nous les devons au développement de facultés natives, de dons naturels, c'est-à-dire de dispositions spéciales qui — pas plus que l'aptitude de l'œil pour la lumière — ne dépendent de nous quant à leur genèse. Impuissants à nous doter foncièrement, à plus forte raison ne saurions-nous donner à autrui le germe d'une supériorité quelconque. Le génie ne s'acquiert point; il ne se transmet pas de maître à élève, ni même, semble-t-il, du père à l'enfant. T. PAVOR.

— Un enfant arrivé au monde ne peut pas être destiné à devenir ce que l'on veut en faire: un orateur, un poète, un peintre, un musicien.

Un maître habile peut faire un homme instruit d'un enfant d'une intelligence ordinaire, mais il n'est pas certain qu'il arrive à faire un homme d'esprit avec un

enfant d'une intelligence au-dessus de la moyenne.

Si nous admettons en principe que celui qui peut être dit homme d'esprit, qu'il soit instruit ou non, est celui qui possède à un degré quelconque les sept dons de l'esprit, il est certain que les hommes très instruits, très savants, qui font, qui disent ou qui écrivent des sottises, sont la grande légion dans le monde.

Elle serait donc déraisonnable la prétention de celui qui voudrait faire un homme de génie d'un enfant qui n'aurait pas, de naissance, les prédestinations naturelles indispensables pour ce à quoi on le destinerait, qui ne serait pas susceptible enfin d'avoir des préconceptions. HUREL.

La marquise de Roses (XXX, 401.) — Il s'agit sans doute de la marquise de Rosen, dont le nom se prononçait Rose à Paris, née Jeanne-Octavie de Vaudrey-Saint-Remy, qui avait épousé Anne-Armand de Rosen, lieutenant-général, fils du lieutenant-général Reinhold de Rosen et petit-fils de Conrad de Rosen, devenu maréchal de France sous Louis XIV. Ce dernier, entré au service de la France après le traité de Westphalie, s'était fixé à Bollwiller, en Alsace, où il est mort en 1715, âgé de 87 ans. C'est en faveur de son fils Reinhold que la baronnie de Bollwiller fut érigée, en janvier 1739, en marquisat.

Le fils de la marquise de Rosen, d'abord officier au régiment français de Wurtemberg, puis colonel du régiment de Rosen, mourut en 1775 maréchal de camp, laissant, de son mariage avec une demoiselle Harville de Trainel, une fille unique, Sophie-Rose de Rosen, marquise de Bollwiller, comtesse de Detwiller et de Grammont, baronne de Massevaux, Saint-Remy, Conflandey et autres lieux. (Voir *l'Alsace noble*, par Ernest Lehr.) Cette riche héritière alsacienne, la dernière représentante de la branche française des Rosen, épousa en 1779 le prince Victor de Broglie, dont elle eut un fils, le père du duc actuel, Albert de Broglie. Devenue veuve en 1794, à la suite de l'exécution de son mari par le tribunal révolutionnaire, elle se remaria l'année suivante avec le marquis d'Argenson.

UN LISEUR.

— Le titre et le nom sont encore ac-